

MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE
CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA
MONTAGNE

1 route de Tronchine – BP 51 74230 Thônes

Tel: 04 50 02 00 79 – fax: 04 50 02 05 11 www.cfmm.fr - mfr.cfmm@mfr.asso.fr



## **ANNEE 2025-2026**

## FRAIS SCOLARITE/HEBERGEMENT/RESTAURATION / FORMATIONS SPORTIVES 3ème Année BAC TECHNO STAV (STAV 3/3)

Les frais de formation de vos enfants s'élèvent pour l'année scolaire à :

SCOLARITE	33.50 € / semaine (20 semaines)	
PENSION	126 € / semaine (20 semaines)	
DEMI-PENSION	50 € / semaine (20 semaines)	
COTISATION Association	100 € / an	

	PENSION	DEMI - PENSION
Coût annuel prévisionnel hors	3290.00 €	1770.00 €
formations sportives		

## A ce coût, s'ajoute le coût des formations sportives OBLIGATOIRES selon votre choix : 1 seul choix possible, ENGAGEMENT SUR 3 ANS

Randonnée +	Escalade +	Vol libre +	VTT+	Escalade à l'année
Ski alpin	Ski alpin	Ski alpin	Ski alpin	
1227 € **	1499 € **	1897 € **	x	1633 € **
Randonnée +	Escalade +	Vol libre +	VTT+	
Ski de fond	Ski de fond	Ski de fond	Ski de fond	
1659 € **	1931 € **	2329 € **	X	

<sup>\*</sup> Coût proportionnel au nombre de sortie dans les disciplines sportives.

## L'échéancier de paiement est effectué en début d'année et le règlement s'échelonnera sur 10 mois :

- $-\,\,\,\,\,$  Des arrhes sont versées à l'inscription (environ 1/10 $^{\rm ème}$  du montant total)
- 9 prélèvements seront ensuite effectués le 10 de chaque mois depuis le 10 OCTOBRE jusqu'au 10 JUIN.
   Une 10<sup>ème</sup> échéance en juillet peut être mise en place sur demande.

Vous pouvez obtenir des bourses selon vos revenus, celles-ci sont accordées par l'Etat après étude de votre dossier.

**TRANSPORT**: Une navette est mise en place les lundis et vendredi entre Thônes et Annecy. Pour information, le prix forfaitaire pour l'année scolaire 2025-2026 est fixé à 168 € pour l'aller-retour et 84 € pour 1 trajet aller ou retour. Vous pouvez peut-être percevoir une bourse de transport sans condition de ressource de la part de votre département de domicile (n'existe pas dans tous les départements).

**FORMATIONS OPTIONNELLES**: La FGCMEEESM (ex Tronc Commun), les PSE1 et PSE2, les mises à niveau pour les tests techniques de ski, le BNSSA pourront vous être proposées. Suite à inscription, non obligatoire, elles seront facturées en plus des coûts ci-dessus selon les tarifs en vigueur.





<sup>\*\*</sup> Réduction exceptionnelle de 25%